

Communication N° 21 - 2010 au Conseil communal

Séance du 6 octobre 2010

Projet réseau-t - Axes forts de transports publics urbains

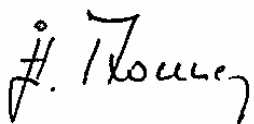
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous remettre en annexe la brochure réseau-t - axes forts de transports publics urbains relative à l'agglomération Lausanne-Morges.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



J.-F. Thonney



C. Martin

Annexe : ment.

Pully, le 6 octobre 2010

réseau-t

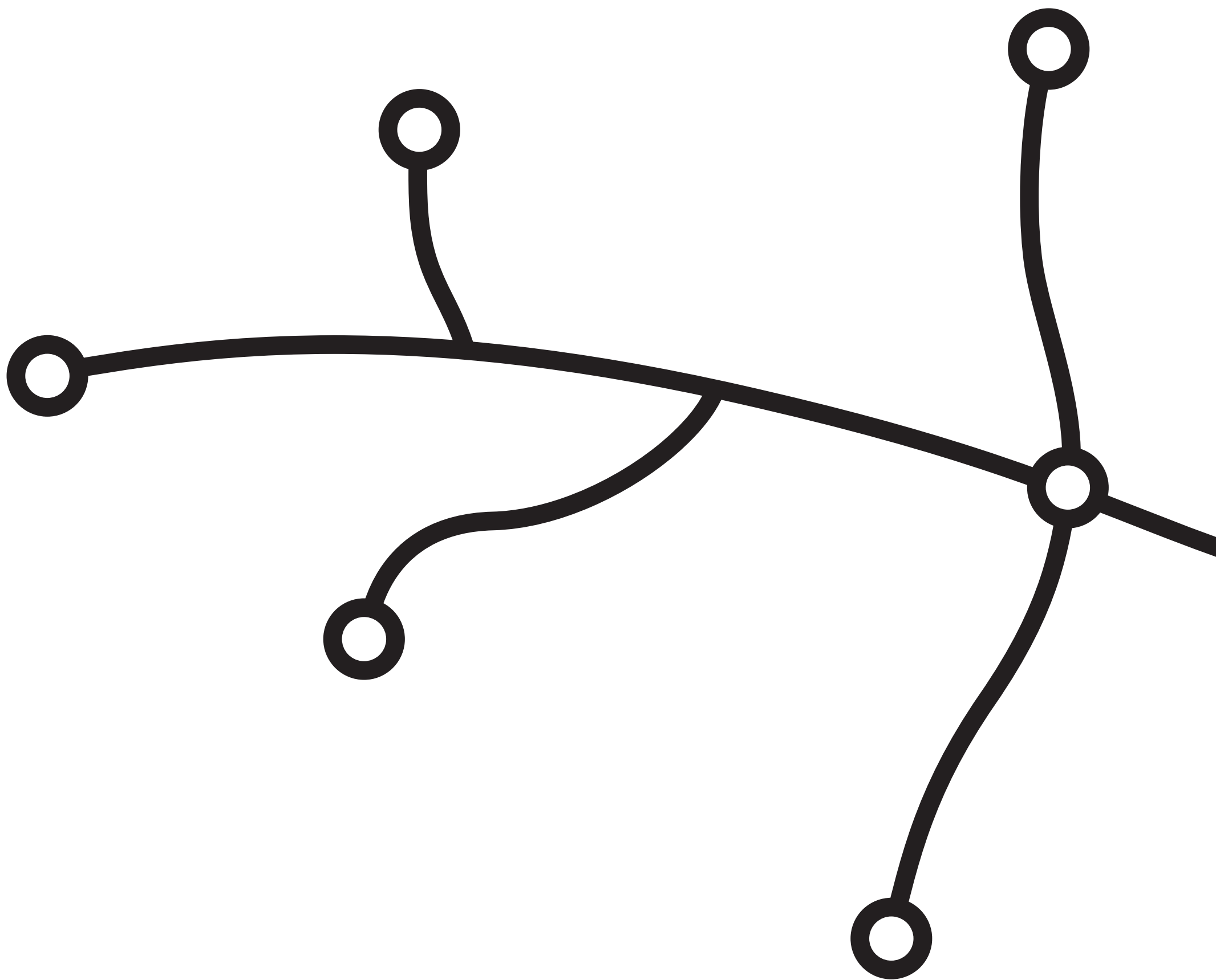
axes forts de transports publics urbains



Agglomération
Lausanne-Morges



no. 01 / sept 2010



L'agglomération
Lausanne-Morges
prépare
les transports
de demain

Vivre, travailler, se déplacer dans l'agglomération de demain

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) fait écho à la politique fédérale en matière d'aménagement du territoire. Bénéficiant d'une bonne évaluation de la part de la Confédération, il offre des réponses crédibles aux enjeux et défis importants qui nous attendent :

- accueillir 70'000 nouveaux habitants et emplois d'ici 2020
- offrir une bonne qualité de vie en milieu urbain
- développer les infrastructures permettant de (mieux) vivre, travailler et se déplacer dans l'agglomération.

Des projets de cette envergure ne peuvent être (sup)portés par le Canton seul : en plus de la contribution apportée par la Confédération, les communes seront appelées, elles aussi, à participer financièrement à la réalisation de certaines parties du projet.

Un volet essentiel des mesures élaborées pour la mise en œuvre de l'agglomération Lausanne-Morges est le développement des transports publics. En effet, se déplacer aisément et en toute sécurité est une condition de base. Un réseau repensé et agrandi, des technologies modernes, des trajets parcourus rapidement : ces réalisations modifieront durablement le paysage de l'agglomération et nous feront entrer résolument dans une nouvelle ère en matière de transports en commun.

Découvrez-en les principaux contours dans la présente brochure. En partie, il ne s'agit encore que d'esquisses et d'avant-projets, mais l'objectif général est clair : créer aujourd'hui une agglomération moderne, performante et conviviale.

François Marthaler
Conseiller d'Etat

Conscientes que leur milieu urbain est en pleine mutation, les communes de l'agglomération Lausanne-Morges ont exprimé leur volonté d'améliorer l'offre en transport public d'une part, et de favoriser la densification de l'habitat et des emplois le long des axes forts de transports publics, d'autre part.

Leur engagement témoigne de leur vision commune du développement urbain à long terme et de leur volonté de faire face à l'accroissement de la population et des emplois en améliorant le cadre de vie des habitants.

Elles soutiennent activement le projet **réseau-t**, le besoin de renforcer les lignes principales des transports publics urbains se faisant déjà sentir aujourd'hui ; les perspectives de développement des territoires ne font qu'affirmer cette nécessité.

D'importantes requalifications des abords du futur réseau sont prévues, améliorant des voies de circulation, créant ici un nouveau quartier, là une zone de détente, ou encore ici une zone commerciale. Ensemble, les communes préparent l'agglomération de demain, privilégiant la qualité de vie.

Marianne Huguenin **Olivier François** **Pierre-Alexandre Schlaeppli**
Ouest Lausannois Lausanne Centre Est Lausannois

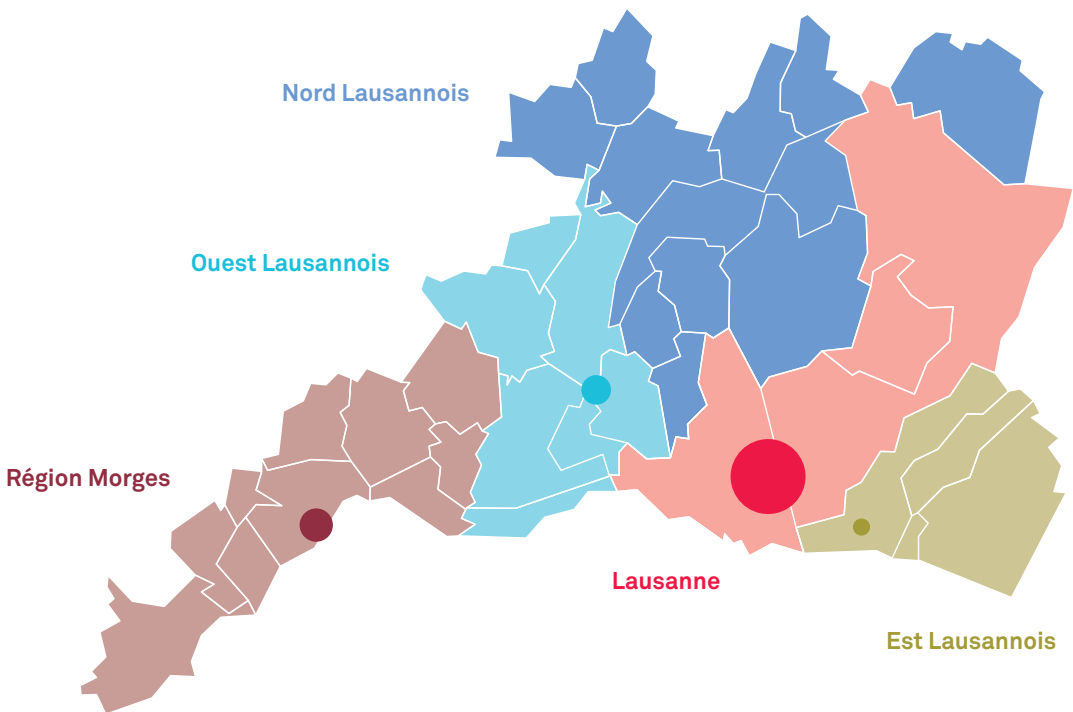
Présidents des Comités de projets des axes forts de transports publics urbains.

Le PALM, un projet d'agglomération ambitieux

D'ici 2020, 40'000 habitants et 30'000 emplois nouveaux auront rejoint l'agglomération Lausanne-Morges. Sous l'impulsion de la Confédération et avec la participation du Canton, les 26 communes de l'agglomération se préparent à les accueillir dans de bonnes conditions. De nouveaux quartiers seront développés, un grand réseau de transports publics sera construit, des aménagements favoriseront les rencontres et les déplacements à pied et à vélo, des espaces verts et paysagers relieront ces nouveaux lieux de vie à la campagne proche et au lac.

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) est mis en œuvre dans le cadre d'une structure partenariale rassemblant l'Etat de Vaud, les associations communales Lausanne Région et Région Morges, et les communes concernées listées ci-dessous (regroupées en schémas directeurs):

Belmont, Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux, Chigny, Crissier, Denges, Echandens, Echichens, Ecublens, Epalinges, Jouxten-Mézery, Lausanne, Le Mont, Lully, Lutry, Morges, Paudex, Préverenges, Prilly, Pully, Renens, Romanel, St-Sulpice, Tolochenaz, Villars-Ste-Croix.



Objectif: + 45 % de déplacements en transports publics

En matière de mobilité, l'essentiel des mesures du PALM a trait au développement d'un réseau de transports publics cohérent et particulièrement performant. Celui-ci comprend des bus et trolleybus, des axes forts, le Réseau express régional (RER), le Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) et le Bière-Apples-Morges (BAM). L'objectif est d'absorber +45 % de déplacements d'ici 2020, en prévision de l'augmentation de la population et des emplois.

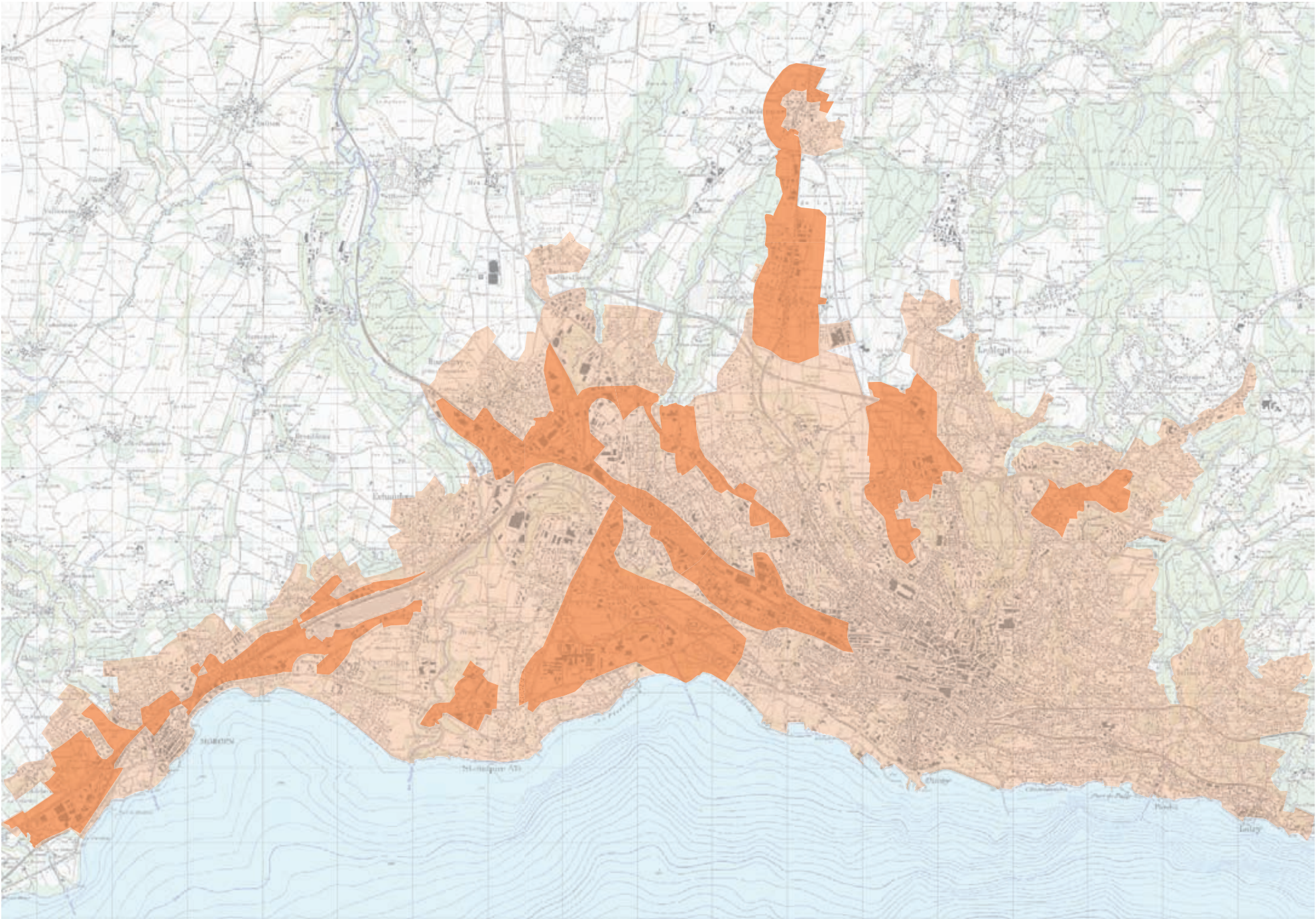
En misant sur des transports publics novateurs et efficaces, à l'image du m1 et du m2, l'agglomération entend faciliter et promouvoir l'utilisation des transports collectifs, plus performants, plus économiques et moins polluants que la voiture.

Le PALM s'est doté d'un ambitieux programme de développement des mobilités douces qui a pour but de faciliter et sécuriser les déplacements à vélo et à pied.

Le réseau routier et autoroutier fait également partie de ce programme et sera complètement repensé par des aménagements favorisant tous les modes de transports, ainsi que par l'adaptation et la création de jonctions autoroutières.

Plus d'informations sur le site du PALM : www.lausanne-morges.ch

Une agglomération en plein développement



Projet d'agglomération Lausanne-Morges / Rapport final / Territoires et sites pour l'urbanisation
En orangé, les zones appelées à être densifiées

Favoriser une urbanisation de qualité :

Pour répondre à ce défi, les communes, par l'intermédiaire de leurs structures régionales (schémas directeurs) ont identifié les secteurs où de nouveaux quartiers pourront être créés; ils allieront logements, commerces, écoles, lieux de travail, de culture et de rencontre. En se concentrant sur le développement de ces secteurs, bien reliés à un réseau de transports publics efficace, l'agglomération apporte une réponse aux problèmes de congestion du trafic, de pollution de l'air, de bruit, etc.

Déc. 2007
Dépôt du PALM
à la Confédération

Mai 2008
Etude
d'opportunités
achevée

Mars 2009
Vote crédits
d'étude
cantonaux

Déc. 2009
Avant-projet
achevé

Mai 2010
Demande
concession
tramway

Le projet des axes forts de transports publics urbains

Qu’entend-on par «axe fort» ? Une ligne de transport public performante qui bénéficie de voies réservées et de la priorité aux carrefours, lui assurant ainsi une régularité dans les cadences et une vitesse d’exploitation supérieure à celles d’aujourd’hui.

Les nouveaux véhicules sont confortables et la sécurité et leur accessibilité sont facilitées (plancher bas et rehaussement des quais). Les voies réservées sont clairement identifiées et les routes sont repensées pour permettre aux véhicules publics, privés, aux vélos et aux piétons de se côtoyer en toute sécurité.

L’agglomération a choisi de créer un grand réseau qui reliera les communes de l’Ouest lausannois aux communes de l’Est (*plan pages 6-7*). Ce réseau s’appellera « **réseau-t** » d’où le nom de cette brochure. La lettre **t** choisie renvoie à une qualité de service plutôt qu’à une technologie. Les lignes de tramway et de bus à haut niveau de service auront toutes l’appellation **t** suivie d’un numéro **t1**, **t2**, **t3**, etc. Elles seront réalisées en plusieurs étapes, dont le premier tramway **t1** entre Renens et Lausanne.

Le financement et les coûts

Première étape

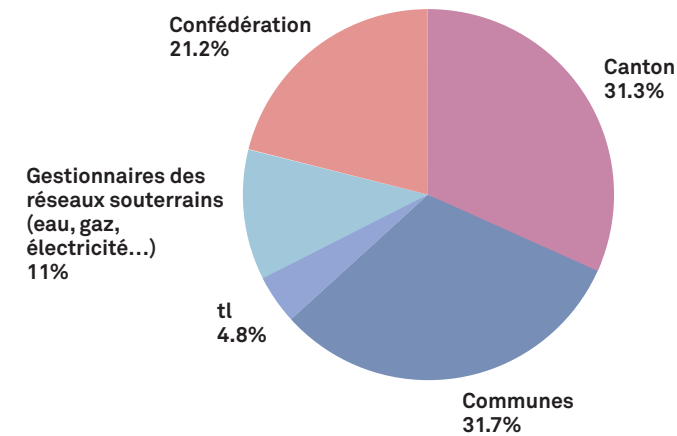
La solidarité et le partenariat entre Confédération, Canton et communes constituent la base du principe de financement des projets d’agglomération. Pour le projet des axes forts, la part fédérale a été déterminée sur la base de l’estimation des coûts faite au stade des avant-projets sommaires présentés à la Confédération mi-2008. Le Canton de Vaud, par décision du Grand Conseil en mars 2009, finance tous les frais d’étude du projet, hormis ceux liés aux travaux de requalification urbaine.

Le coût de la réalisation de la première étape des axes forts de transports publics urbains est chiffré à **474 millions de francs** (hormis les coûts du dépôt et du matériel roulant)

Tramway Renens-Flon	> 269 mio. de francs
Bus à haut niveau de service	> 205 mio. de francs

Ces montants seront échelonnés en fonction de l’avancement des travaux, chaque investissement étant soumis à validation des autorités législatives concernées.

Les hypothèses actuelles de la répartition se présentent de la façon suivante :



Les partenaires du projet

Le projet des axes forts de transports publics urbains est une mesure majeure du PALM; il est conduit par une délégation politique (DEPOL) composée de :

- **François Marthaler**
conseiller d’Etat, président de la DEPOL
- **Jean-Claude Mermoud**
conseiller d’Etat, vice-président de la DEPOL
- **Daniel Brélaz**
syndic de Lausanne
- **Marianne Huguenin**
syndique de Renens,
présidente de l’Ouest lausannois (SDOL)
- **François Blanc**
conseiller municipal, Cheseaux,
président du Nord lausannois (SDNL)
- **Olivier Français**
conseiller municipal, Lausanne,
président de Lausanne Centre (SDCL)
- **Pierre-Alexandre Schlaeppi**
conseiller municipal, Lutry,
président de l’Est lausannois (SDEL)
- **Anne-Marie Depoisier**
présidente du Conseil d’administration tl
- **Gustave Muheim**
président de Lausanne Région

Ce projet s’inscrivant dans une démarche participative, un groupe de concertation a été créé. Organe consultatif indépendant, il rapporte à la DEPOL. Présidé par Monsieur Marcel Blanc, ancien conseiller d’Etat, il est constitué de députés des partis politiques représentés au Grand Conseil, d’un représentant de l’UCV, des associations de transports, de commerçants, d’intérêts publics et des syndicats.

Enfin, une convention liant le Canton de Vaud et les transports publics de la région lausannoise (tl) a été signée le 8 mai 2009. Elle donne le mandat de direction de projet et la maîtrise de l’ouvrage aux tl qui ont formé une équipe de direction technique, conduite par Michel Buthion. Les projets d’aménagement sont dirigés par les communes territorialement concernées. Ils intègrent aussi d’autres développements urbanistiques prévus et développés par ces communes.

Calendrier du projet

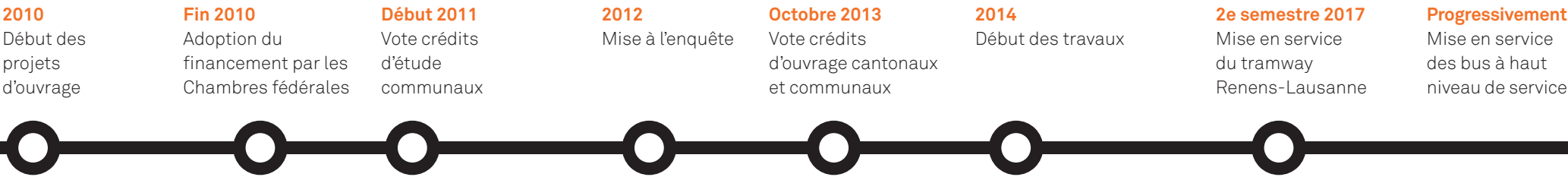
Première étape (2010-2018)

La réalisation du grand réseau des axes forts se fera en plusieurs étapes. La première comprend la mise en service :

- du tramway (p. 8) entre Renens-Gare et Lausanne-Flon
- de cinq tronçons de lignes de bus à haut niveau de service (p. 10) dans l’Est et l’Ouest de l’agglomération et en ville de Lausanne (*première étape sur le plan pp. 6-7*).

Le choix des mandataires chargés du projet d’ouvrage se fait sur appels d’offres dans le courant de l’année 2010. Les phases suivantes permettront l’établissement des plans définitifs qui seront mis à l’enquête publique en 2012. Le début des travaux est prévu pour 2014 et la première mise en service du tramway en 2017. Les mises en service des bus à haut niveau de service suivront progressivement.

Plusieurs étapes de validation institutionnelles vont se succéder. Après le vote, en mai dernier, du conseil communal de Pully pour des études de compétence communale dans le cadre du PALM, les conseils communaux de Crissier, Lausanne, Lutry, Paudex, Prilly et Renens auront à se prononcer sur le même type de demandes. A la fin 2010, les Chambres fédérales décideront le montant de la part fédérale pour les travaux de la première étape. Les crédits d’étude de la deuxième étape, puis les crédits d’ouvrage, seront votés ultérieurement par le Grand Conseil vaudois et les communes concernées.





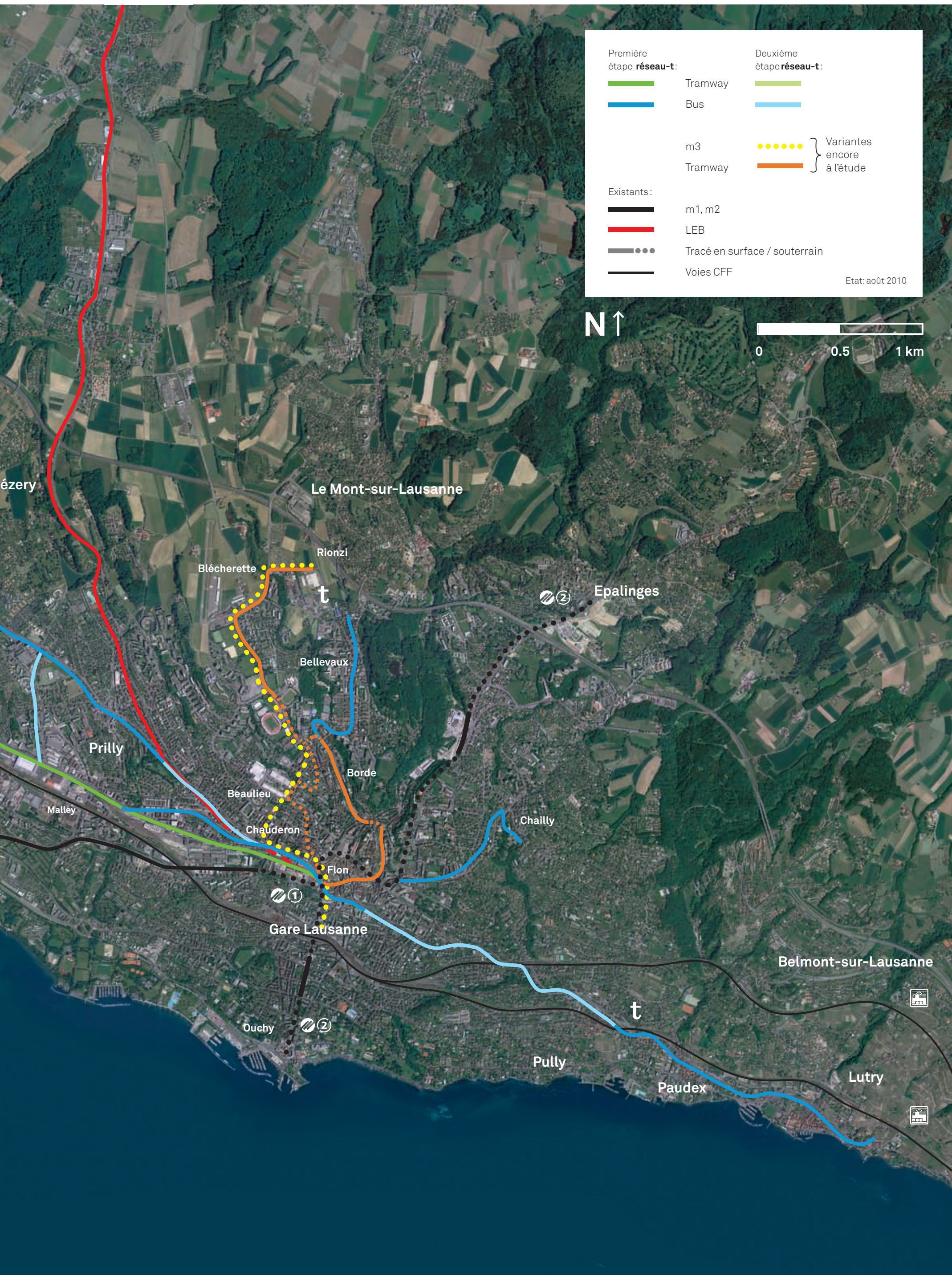
réseau-t axes forts de transports publics urbains

Pour raccourcir les distances

Reliant les principales zones de développement, le grand réseau de transports publics urbains tel que défini dans le projet concerne les axes suivants :

- une ligne de tramway Villars-St-Croix – Place de l'Europe (**t1**), et une desserte sur le nord de Lausanne (pour le tracé de la Place de l'Europe au nord de Lausanne, plusieurs variantes et technologies sont encore à l'étude)
- des lignes de bus à haut niveau de service (**t2**, **t3**, **t4**), de Bussigny à Lutry via le centre de Lausanne, ainsi que de Malley à Val-Vert et en direction de Bellevaux

Les principales ramifications des bus reliés au **réseau-t**, à Renens, Prilly, Lausanne et Pully seront adaptées en conséquence.



Un tramway t1 de Renens-Gare à Lausanne-place de l’Europe

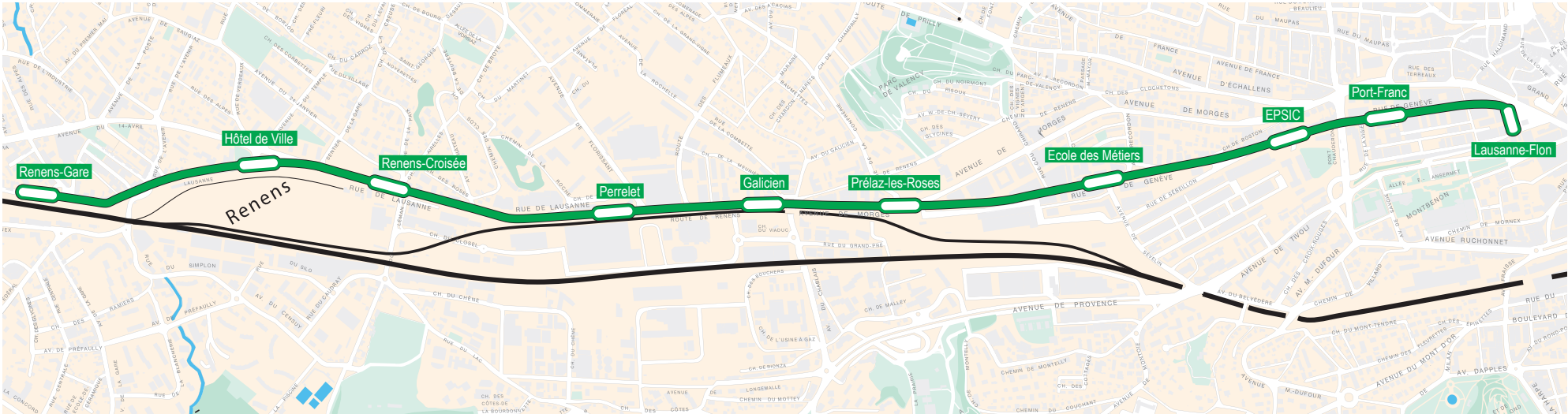
Premier tronçon avant son extension à l’ouest et au nord de Lausanne.

Le tramway et les bus à haut niveau de service offrent beaucoup d’avantages, notamment la rapidité de déplacement, des horaires réguliers grâce aux aménagements routiers, un plancher bas qui permet aux poussettes ou aux chaises roulantes un accès facilité. Le tramway bénéficie d’un avantage supplémentaire : il peut transporter un grand nombre de voyageurs en même temps. C’est pourquoi le choix du tramway s’est imposé sur cette ligne.

Entre la place de l’Europe à Lausanne et la place de la Gare à Renens, le tramway desservira des quartiers dont l’image va fortement changer. De nouveaux logements et des activités

diverses se réaliseront tout au long du tracé du tramway. L’ancien site des abattoirs de Malley, qui se trouve sur son chemin, deviendra un quartier animé qui accueillera habitat et activités diversifiées autour de la halte RER Prilly /Malley.

La chaussée sera transformée pour accueillir des voies strictement réservées au tramway. Les routes et leurs abords seront améliorés, tout en développant la meilleure cohabitation possible entre les différents utilisateurs de l’espace public, que ce soient les piétons, les cyclistes, les automobilistes ou les transports publics.



La gare de Renens, interface majeure des transports publics de l’Ouest

Au centre de l'Ouest lausannois et au carrefour des quatre communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Écublens et Renens, le secteur de la gare de Renens constitue aujourd’hui le nœud principal d’un réseau de transports publics; il est appelé à se développer considérablement. Les secteurs environnants, parfois dévalorisés ou même en friche, vont devenir des quartiers urbains de qualité. Les places de la Gare Nord et Sud seront complètement réaménagées au bénéfice des transports en commun et de la mobilité douce.

Elles seront reliées par une nouvelle passerelle, le « Rayon vert », qui donnera accès aux quais élargis et rehaussés de la gare CFF. C’est sur la place Nord que le tramway trouvera son terminus provisoire. En effet, à plus long terme, il sera prolongé jusqu’à Villars-St-Croix pour desservir les pôles d’activités mixtes et animés de l’Arc-En-Ciel et Cocagne Buyère.

Le Flon, une interface multimodale moderne

Encore à l’étude, de nombreux projets font de Lausanne une ville moderne, avec des avantages évidents : centre-ville plus piétonnier, qualité de vie plus grande grâce à une diminution de la pollution, une ville pensée pour être sûre et pratique.

A la place de l’Europe, la fermeture de la rue de Genève au trafic individuel permettra une requalification de cette rue au bénéfice de la mobilité douce et du tramway. Celui-ci desservira la plateforme du Flon par un premier arrêt situé à proximité du cinéma et du nouveau bâtiment de Métropole 2000. Le tramway poursuivra

ensuite son tracé jusqu’à la place de l’Europe où il se connectera efficacement à l’interface multimodale des transports (m1, m2, LEB, bus).

Ce nouveau tramway offrira l’opportunité de relier les deux places, de l’Europe et la Place Centrale, requalifiant ainsi l’espace public au bénéfice des transports en commun et des piétons.



Renens-Gare CFF



Renens-Hôtel de Ville



Renens-Croisée



Prélaz-les-Roses
Avenue de Morges



Lausanne-Flon
Place de l'Europe



Les bus à haut niveau de service t2, t3, t4 une première en Suisse

Une ligne de bus à haut niveau de service est conçue et exploitée comme une ligne de tramway sur des voies réservées et avec priorité aux carrefours. Ce système de transport présente une alternative novatrice et moins coûteuse que le tramway pour les quartiers où la densité de population est moins forte.

A l'étranger, en France notamment, de tels aménagements ont rendu ce moyen de transport très attrayant en termes de confort, rapidité, haute technologie, sécurité.

A ce jour, il n'en existe pas en Suisse.

Les arrêts de bus seront adaptés pour être desservis par de nouveaux véhicules permettant d'accéder à niveau, facilitant, comme pour le tramway, l'accès des poussettes et des chaises roulantes.

L'élargissement des trottoirs et de la chaussée permettra de diminuer les risques d'accidents et améliorera la circulation des trolleybus.

Plus rapides et plus spacieux, ces nouveaux bus contribueront à offrir des déplacements confortables et sûrs.

Route de Cossonay

Une grande ligne de bus reliera, en première étape, Crissier à Lutry, en passant par le centre de Lausanne via le Grand-Pont et St-François. La deuxième étape du projet prévoit de prolonger la ligne jusqu'à Bussigny. Cette ligne, généralement en site propre (ou voies réservées) empruntera la route cantonale 251 dite « route de Cossonay », dont les abords sont voués à une nouvelle urbanisation, avec notamment le centre de Prilly. Conjugués avec une desserte en transports

publics très performants, plusieurs nouveaux quartiers pourront ainsi voir le jour. La qualité de vie des riverains s'en trouvera améliorée grâce aux différents aménagements prévus : plantation d'arbres le long de la route, création de bandes engazonnées, aménagement de trottoirs confortables et de pistes cyclables continues, et renaturation du cordon de la Mèbre.

Chauderon – Chailly – Bellevaux

Chauderon deviendra une interface importante entre les différents modes de transports tout en faisant la part belle à la mobilité douce. La suppression du trafic de transit au cœur de l'agglomération lausannoise transformera de façon importante l'espace public au profit des usagers. Le trafic des voitures individuelles sera complètement repensé et organisé de façon à le rendre plus fluide.

L'axe Chauderon - St-François sera fermé à la circulation individuelle et le tunnel sous la place Chauderon réservé aux lignes de transports publics. L'entrée en ville par l'avenue d'Echallens sera toutefois maintenue, et le futur réseau t1 prévoit une nouvelle liaison entre Prilly et la gare de Lausanne.

A la sortie de la ville, une voie de bus diminuera sensiblement les temps d'attente importants à l'avenue de Morges. Elle sera créée à l'approche du carrefour avec la rue de Genève.

Sur le bas de l'avenue de Morges, la création de cette voie implique la suppression de deux bandes cyclables existantes, mais une bande cyclable sera conservée dans le sens de la montée. Les déplacements des piétons seront facilités grâce à la réalisation de trois nouveaux passages piétons.

Pour que la ligne de Chailly devienne elle aussi une ligne à haut niveau de service, la traversée du Pont de Chailly sera améliorée. Les temps de parcours seront améliorés et une voie réservée au bus créée dans le sens de la sortie de ville, sur l'avenue de Chailly.

Quant à la desserte nord via Aloys-Fauquez elle sera influencée par le choix qui sera fait pour connecter le centre-ville à la Blécherette. Toutefois, des aménagements routiers seront engagés rapidement, notamment des voies de présélection, des passages piétons supplémentaires et des priorités accordées aux bus par des feux.

Pully – Paudex – Lutry

Lutry sera reliée plus rapidement et confortablement à St-François et à l'Ouest lausannois par un bus à haut niveau de service empruntant la route cantonale 780.

Depuis la route de Lavaux jusqu'à l'avenue du Léman, les quartiers traversés verront leur qualité de vie améliorée par des aménagements plus conviviaux pour la population. La circulation des bus et des cyclistes se fera le plus souvent sur des voies réservées.

La tranquillité des piétons sera assurée par des trottoirs refaits, des traversées sécurisées et un environnement végétal renforcé.



Route de Cossonay
Prilly centre



Lausanne
Place Chauderon



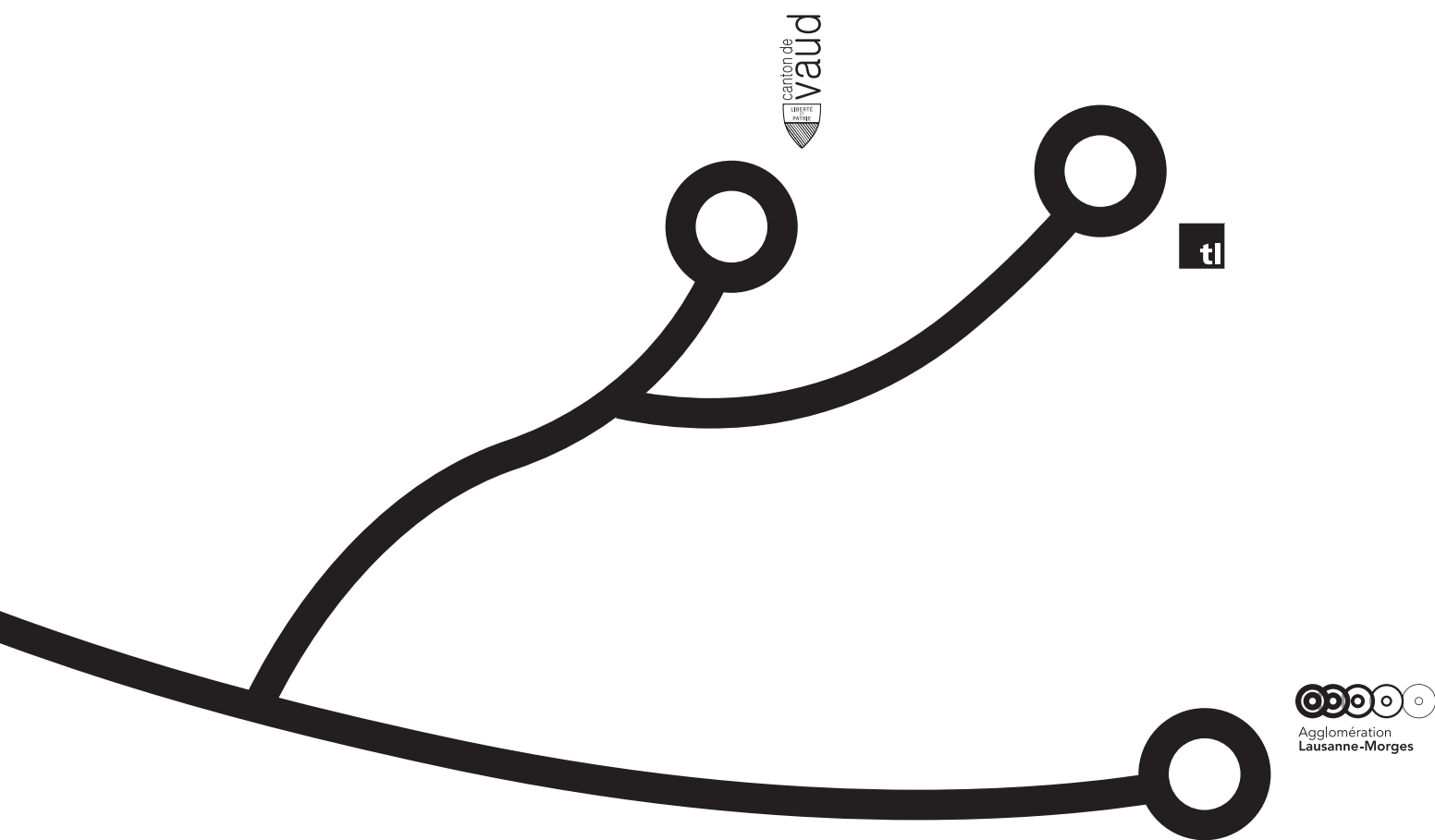
Paudex
Route du Simplon



Lutry
Route de Lavaux /
«VieuxStand»



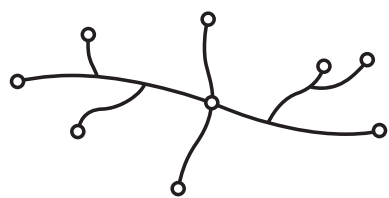
Lutry
Route de Lavaux /
Voisinand



**Pour une meilleure qualité de vie dans
l'agglomération de demain**

Ce grand chantier est entrepris pour assurer une meilleure qualité de vie à la population actuelle et à venir. La démarche participative mise en place par le Canton et les communes assurera la prise en compte de tous les intérêts. Les consultations, enquêtes publiques et séances d'information qui ont été et qui seront mises sur pied ont pour but de présenter tous les enjeux de ces réalisations.

Le site Internet www.lausanne-morges.ch/axes-forts
est conçu pour vous informer sur l'entier du projet.



réseau-t

axes forts de transports publics urbains



Ch. Du Closel 15
1020 Renens

T +41 21 621 06 40

F +41 21 621 06 46

www.lausanne-morges.ch/axes-forts

info-axes-forts@t-l.ch